

CAFARDS FORMULE CONCENTRÉE

CONCENTRÉ LIQUIDE À DILUER
CONTRE LES BLATTES, CAFARDS, RAVETS,
CANCRELATS...

Présentation

DIGRAIN® CAFARDS FORMULE CONCENTRÉE est un insecticide à diluer spécialement formulé pour lutter contre les différentes espèces de cafards et de blattes. La combinaison de 3 matières actives très efficaces, l'une à action choc, l'autre à effet persistant, couplé à un synergisant confère au produit une efficacité redoutable.

Composition

Cyperméthrine (CAS n°52315-07-8)	30 g/L
PBO (CAS N°51-03-6)	20 g/L
Pyrèthre (CAS n°89997-63-7)	1 g/L

Mode d'emploi

Agiter le flacon avant utilisation.

Diluer **DIGRAIN® CAFARDS FORMULE CONCENTRÉE** à raison de 100 mL dans 5 litres d'eau pour 100 m².

Pulvériser cette solution sur les endroits fréquentés par les insectes notamment les plinthes, les dessous des évier, l'arrière des réfrigérateurs, des cuisinières et des machines à laver ainsi que les bouches d'aération.

Créer une barrière chimique en appliquant le produit sur une bande de 10 cm à 15 cm tout autour de la maison, sur le pourtour des portes et fenêtres ainsi que sur les tuyauteries d'entrée et de sortie.

Les insectes sont abattus rapidement et les surfaces restent protégées durablement.

Retraiter en cas de nouvelle infestation.



Référence et conditionnement

Réf. I1058 : Flacon de 1L - Carton de 12 unités

Précautions d'emploi

TP18 - Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr

Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche.

Rincer le pulvérisateur après chaque utilisation.

Ne pas pulvériser sur les personnes, les vêtements, les aliments, les animaux.

Respecter les surfaces sensibles (ex. vernis).

Porter des gants lors des manipulations.

Se laver les mains après chaque utilisation.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Ne pas réutiliser l'emballage.

Élimination

Éliminer le produit non utilisé et les emballages souillés conformément à la réglementation en vigueur (ex. grand public en déchetterie ; professionnels par filière de collecte des déchets dangereux).